

du Canada et de ruiner l'industrie canadienne de l'aéronautique. Nous sommes maintenant au courant des faits. Nous avons la déclaration du général Foulkes dans laquelle il a révélé les recommandations faites à l'ancien gouvernement en 1957 et la décision de celui-ci de ne pas mettre le programme au rencart immédiatement parce que les élections s'en venaient et qu'il voulait dissimuler la vérité à la population.

L'hon. M. Pickersgill: Pourrais-je poser une question à l'honorable député? Ne vient-il pas de nous dire qu'on avait décidé en 1957 d'abandonner le programme Arrow, mais que son gouvernement avait retardé jusqu'en février 1959 la mise à l'exécution d'une décision déjà prise?

L'hon. M. Churchill: Nous n'avons pas examiné les conclusions secrètes qu'avait tirées le cabinet. Quant nous sommes arrivés au pouvoir, en 1957, le premier ministre a dit que, au lieu de nous référer aux constatations du gouvernement précédent, nous allions suivre la pratique parlementaire solidement établie et les mettre de côté. Mon très honorable ami a déclaré que nous prendrions nos propres décisions et irions de l'avant. Mais la situation a changé. On a fouillé partout, en 1963, dans les délibérations et les constatations secrètes du cabinet des six années précédentes, pour mettre la main sur quelque chose qu'on n'a jamais découvert et qui ne peut se trouver. Combien d'heures de recherche ont fait le secrétaire d'État (M. Pickersgill) ou le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Martin) en vue de produire le document qu'ils comptaient repérer dans les archives secrètes?

Un bon moyen de saper l'efficacité du Parlement, c'est quand un nouveau gouvernement agit de la sorte envers son prédécesseur. Voilà qui est contraire à une tradition vieille de plusieurs générations, et nous regrettons d'avoir à déplorer un tel geste de la part du gouvernement actuel. Je ne saurais dire si, au début de 1957, le gouvernement en était venu à une conclusion que le cabinet avait écrite à propos de la suppression du programme Arrow, car aucun d'entre nous n'a jamais examiné les constatations. Néanmoins, le chef de l'état-major lui-même a affirmé que tel était le conseil qu'on avait donné. Si les honorables vis-à-vis ne l'ont pas suivi, c'est que les élections leur faisaient peur.

Alors, on a imposé à la population canadienne ces énormes dépenses, sachant pendant tout ce temps que le coût de ces avions était passé de 2 millions de dollars à 8 millions par appareil et que la demande, qui était de 400 avions, avait baissé à 100. On savait ces choses, mais on n'a pas voulu prendre de mesures; on n'a pas voulu dire la vérité aux gens. On nous a mis le problème sur le dos,

puis, au cours des années 1957 et 1958, on nous a accusés dans les termes les plus violents d'avoir pris des mesures audacieuses et décisives en ce qui concerne le programme Arrow.

L'hon. M. Pickersgill: Après dix-huit mois.

L'hon. M. Churchill: J'aimerais avoir le temps de rappeler à la Chambre certaines paroles prononcées par le ministre de la Défense nationale au cours de ces débats; j'aimerais montrer comment il a reproché à M. George Pearkes, cet homme si digne qui était alors ministre de la Défense nationale, les mesures qu'il a prises à cette occasion. C'est un dossier révoltant que nous devons ouvrir éventuellement pour montrer quelle était l'attitude de l'actuel ministre de la Défense nationale quand il faisait partie de l'opposition et qu'il agissait d'une façon si irréflective.

J'ai dit espérer que le sujet que je présentais susciterait un vif intérêt et je suis sûr qu'il y a des députés vis-à-vis qui aimeraient participer au débat. Je ne voudrais pas les priver de cette chance. De toutes façons, bien des députés de ce côté-ci de la Chambre auront à fournir d'autres renseignements. En conclusion, je me bornerai donc à proposer, appuyé par mon honorable ami d'Oxford (M. Nesbitt):

Que tous les mots après l'expression «Que», soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

«Cette Chambre déplore la confusion générale, l'inquiétude et le tort engendrés par les déclarations fragmentaires du gouvernement touchant l'abandon de projets de défense tels que

(1) l'annulation du programme de construction de frégates à missions multiples,

(2) l'abandon du projet de transformer la base Penhold du CARC en vue de la formation des équipages d'avions à réaction, et

(3) l'abandon prévu d'autres établissements de défense,

et regrette que le gouvernement ait pris et continue de prendre de telles mesures sans solliciter les vues, ni attendre les recommandations du comité spécial de la défense.

M. Harold E. Winch (Vancouver-Est): Monsieur l'Orateur, jusqu'à il y a quelques moments, il était impossible aux honorables députés de savoir quels griefs l'opposition officielle opposait à cette motion de subsides. Vous saurez comprendre, monsieur l'Orateur, qu'il nous est par conséquent impossible en ce moment de commenter l'affaire au moyen de citations directes des journaux ou de preuves dont a été saisi jusqu'ici le comité spécial de la défense. Néanmoins, cela nous est à peu près égal de ne pouvoir rien faire de tel.

Comme remarque préliminaire au nom de notre groupe, je dois dire que je regrette beaucoup que le député de Winnipeg-Sud-Centre (M. Churchill), en présentant quelque